

12.1.2 Sciences sociales et humaines

Les sciences sociales et humaines englobent toutes les disciplines qui étudient les actions et les situations humaines, ainsi que les mécanismes sociaux, économiques et institutionnels touchant l'être humain. Les dépenses fédérales consacrées à ce domaine en 1986-87 sont estimées à \$894 millions, dont 80 % au titre des ASC et 20 % pour la R-D.

La plupart des dépenses fédérales pour les ASC dans ce domaine étaient allouées à la collecte de données, principalement dans le cadre des activités statistiques de Statistique Canada. Environ 90 % des dépenses au titre des ASC visaient des travaux intra-muros. En matière de R-D, 37 % des dépenses étaient consacrées à des projets intra-muros et 31 % à des travaux exécutés dans le secteur des universités et financés surtout par le Conseil de recherches en sciences humaines.

Les recensements quinquennaux influencent les dépenses dans le secteur des sciences sociales et humaines. L'augmentation de 14 % des dépenses en 1986-87 découle des résultats du recensement de 1986.

En 1986-87, les ressources humaines affectées à cette catégorie d'activités de S-T s'élevaient à 8,148 années-personnes pour les ASC et à 675 années-personnes pour la R-D.

Les activités des cinq principaux organismes fédéraux qui ont des projets dans ce domaine sont décrites à la section 12.3.

12.2 Principaux participants fédéraux dans le domaine des sciences naturelles et du génie

Cinq ministères et organismes fédéraux financent 58 % de toutes les activités en sciences naturelles et en génie. Les projets scientifiques et technologiques de ces ministères et organismes comprennent un grand nombre d'activités, telles que des programmes intra-muros de recherches industrielles, la promotion du développement industriel, le financement de programmes de recherche fondamentale et de formation du personnel scientifique et l'exécution de recherches dans le cadre de leurs mandats respectifs.

12.2.1 Le Conseil national de recherches du Canada

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a été fondé en 1917. Son rôle est de créer et d'acquiescer des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de développement économique, régional et social et en promouvoir l'application. Avec des dépenses estimées de \$443 millions en 1986-87, le CNRC se classe au premier rang

comme bailleur de fonds pour les activités de S-T. Les dépenses du CNRC ont augmenté en tout d'environ 55 % depuis 1981-82, mais elles ont diminué de 8 % depuis 1984-85. Le CNRC compte consacrer environ 72 % de son budget de 1986-87 à des activités intra-muros, 17 % au secteur industriel, 7 % au secteur des universités et le reste à d'autres exécutants.

Les six secteurs suivants du CNRC comprennent un grand éventail d'activités scientifiques et technologiques: les recherches sur les compétences nationales dans le domaine des sciences naturelles et du génie; les recherches sur les problèmes ayant une importance économique et sociale; les recherches qui favorisent directement l'innovation et le développement industriels; les services nationaux; les recherches et services relatifs à la normalisation physique; et l'information scientifique et technique. Les divisions suivantes du CNRC sont dotées de laboratoires: sciences biologiques, recherches en bâtiment, chimie, génie électrique, énergie, génie mécanique, physique, le Centre canadien des sciences spatiales, l'Institut Herzberg d'astrophysique et l'Établissement aéronautique national.

Le CNRC a également plusieurs laboratoires régionaux:

- L'Institut de dynamique marine, St. John's (Terre-Neuve);
- Le Laboratoire de recherches de l'Atlantique, Halifax (Nouvelle-Écosse);
- L'Institut de génie des matériaux, Boucherville (Québec);
- L'Institut de biotechnologie des plantes, Saskatoon (Saskatchewan);
- Le Laboratoire de l'Ouest, Vancouver (Colombie-Britannique);
- L'Institut de recherche biotechnologique, Montréal (Québec).

En plus d'administrer des laboratoires qui effectuent des recherches relevant du mandat du CNRC et de contrats de recherches du secteur privé, le CNRC dirige le Bureau de développement industriel. Les dépenses estimées de ce bureau en 1986-87 sont de \$70 millions versés sous forme de subventions et de contributions dans le cadre de deux programmes d'aide à l'industrie: le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) et le Programme des projets industriels/laboratoires (PPIL).

Le PARI offre différentes formes d'aide à l'industrie; par exemple, il peut payer le traitement des chercheurs responsables de certains projets dans de petites et moyennes entreprises et offrir des conseils techniques aux entreprises. L'industrie peut obtenir ces services partout au Canada dans une série de bureaux régionaux dont quelques-uns sont administrés sous contrat par des organismes de recherches provinciaux (voir section 12.5). Le PPIL